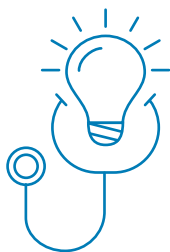


Le diagnostic de votre éclairage commercial par la CMA



Un état des lieux pour agir et faire la différence !

Vous êtes boulanger, pâtissier, boucher, charcutier, coiffeur ou fleuriste. Vous avez un projet de rénovation ou vous êtes installé depuis un certain nombre d'années dans le même local commercial. **Vous ne prêtez pas forcément attention à l'importance de la mise en lumière de vos produits, de votre magasin,** du ressenti de vos clients et de votre vitrine vue de l'extérieur. Vous vous dites que finalement : « **ça marche bien comme ça !** ».

Or l'éclairage commercial est décisif. Il constitue un poste à ne surtout pas négliger pour **demeurer visible**, fidéliser et développer votre clientèle, réduire vos charges. En une dizaine d'années de nombreuses innovations se sont développées rendant toujours plus économes, qualitatives et responsables les solutions proposées. **De quoi donner une seconde jeunesse à votre magasin et un coup de boost à vos ventes !**

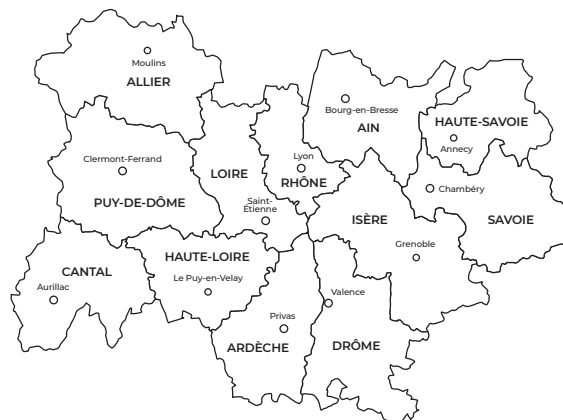
Laissez-vous surprendre ! Le diagnostic éclairage proposé, conduit et pris en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et l'Ademe, **est fait pour vous.**

En partenariat avec



LE DIAGNOSTIC ÉCLAIRAGE

UN ÉTAT DES LIEUX SUR SITE
DES SIMULATIONS D'AMÉLIORATION EN 3D
UN RETOUR D'EXPÉRIENCES À UN AN
UN DIAGNOSTIC PRIS EN CHARGE À 100 %
DE NOMBREUX ARTISANS DÉJÀ ACCOMPAGNÉS ET SATISFAITS



LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
votre partenaire proximité expert de tous vos projets

AIN
04 74 47 49 00
cma-ain.fr

ALLIER
04 70 46 20 20
cma-allier.fr

ARDÈCHE
04 75 07 54 00
cma-ardeche.fr

CANTAL
04 71 45 65 00
cma-cantal.fr

DRÔME
04 75 48 72 00
cma-drome.fr

ISÈRE
04 76 70 82 09
cma-isere.fr

LOIRE
04 77 92 38 00
cma-loire.fr

HAUTE-LOIRE
04 71 02 34 56
cma-hauteloire.fr

PUY-DE-DÔME
04 73 31 52 00
cma-puydedome.fr

RHÔNE
04 72 43 43 00
cma-lyon.fr

SAVOIE
04 79 69 94 00
cma-savoie.fr

HAUTE-SAVOIE
04 50 23 92 22
cma-74.fr



Octobre 2020 - conception : STORIESTORE | graphisme : shifumi | photos : ©Adobe stock

Spécial Environnement



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Éclairage commercial
Faites rayonner
votre activité

Mettez-vous en valeur !

En rénovant votre éclairage, vous valorisez vos produits, augmentez vos ventes, réduisez votre facture énergétique et gagnez en confort.

LA CMA VOUS AIDE.

Ensemble, trouver la meilleure solution

Tout commence par la visite d'un conseiller énergie de la CMA dans votre local commercial durant une demi-journée afin de procéder à un état des lieux.

01 Faire la lumière sur votre installation

À l'aide d'une grille d'analyse, le chef d'entreprise donne son ressenti sur son magasin, son éclairage, éventuellement le projet de rénovation qu'il envisage. Le chargé de mission CMA procède au relevé des équipements techniques et des plans métrés, mesure les éclaircissements avec un luxmètre et collecte les différentes factures.

Mettre en lumière votre local commercial

LES AVANTAGES

- Dynamisation de l'image du magasin
- Mise en valeur des produits
- Meilleure visibilité de l'extérieur
- Confort pour la clientèle et les salariés
- Augmentation des ventes
- Réduction de la facture d'électricité
- Réduction de l'empreinte carbone



02 Proposer différentes solutions

Fortes des éléments recueillis, une étude est conduite par la CMA afin d'établir un rapport et des préconisations, via le logiciel DIALUX© qui permet de faire des simulations en 3D de l'existant et des scénarios d'amélioration. Il s'appuie sur :

- **Un état des lieux** : implantation des luminaires, consommation d'énergie, niveau d'éclairage.
- **Un projet de rénovation** : plan d'implantation des luminaires (avant/après), proposition de différents projets de rénovation en fonction du choix des luminaires et coûts associés (consommation d'énergie, estimation de l'investissement, estimation du temps de retour sur investissement).

03 Éclairer votre choix

Un deuxième échange est prévu, sur la base du rapport, afin de détailler les avantages et les gains potentiels de chaque projet de rénovation. Un an après la mise en place des actions proposées, un temps de bilan est organisé pour un retour d'expériences.

À CHAQUE SECTEUR, SES SPÉCIFICITÉS

Chaque activité artisanale possède ses singularités. L'éclairage doit donc être adapté, conçu quasiment sur-mesure en fonction de chaque établissement. Quelques règles de bases :

- **Boulangerie, pâtisserie** : éclairage d'accentuation avec des couleurs chaudes (2700 - 3000 Kelvin) pour mettre en valeur le pain, les pâtisseries...
- **Boucherie, charcuterie** : éclairage d'accentuation « Fresh Meat » (teinte rosée) pour mettre en valeur la viande. À éviter : les tubes fluorescents qui donnent une couleur verdâtre à la viande !
- **Fleuristerie** : éclairage d'accentuation avec des couleurs chaudes (3000 Kelvin) pour mettre en valeur les plantes, les fleurs... À privilégier : la création d'un jeu d'ombre et de lumière par accentuation.
- **Coiffure** : Indice de Rendu des Couleurs élevé (IRC > 95) sur les zones de coloration / coupes. À retenir : l'utilisation d'un éclairage indirect sur les bacs à shampoing pour éviter l'éblouissement des clients ou l'utilisation de luminaires à verre anti-éblouissements.